

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 27 septembre 2018

Signature de l'accord-cadre

Le Mans Université – Crous de Nantes Pays de la Loire

Contacts presse :

Le Mans Université : Lisa Meteier / 02 44 02 20 83 / communication@univ-lemans.fr

Crous de Nantes Pays de la Loire : Alexandre Héliçon / 02 40 37 13 21 / responsable.communication@crous-nantes.fr

De longue date, Le Mans Université et le Crous de Nantes-Pays de la Loire travaillent main dans la main au service des étudiants. Les deux structures s'attachent à mener ensemble une politique de vie étudiante structurée et dynamique pour garantir la réussite des étudiants, les accueillir, les aider à murir leurs projets et les accompagner vers leur épanouissement et la vie active. Depuis plusieurs mois, le Crous et Le Mans Université souhaitent consolider leurs relations sur différents dossiers. Ce jeudi, Rachid El Guerjouma, Président de Le Mans Université et Corinne Vadé, Directrice générale du Crous de Nantes Pays de la Loire, signent donc un accord cadre pour sceller leur partenariat et faire fructifier les échanges au service des étudiants.

PROGRAMME DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE

10h00 : accueil

10h15 : Prises de parole

Président de l'Université, Directrice générale du Crous et les 2 Vice-Présidents étudiants

10h50 : Signature de l'accord cadre

11h00 : Cocktail

LES TERMES DE LA CONVENTION

La « vie étudiante » est une des missions regroupant les services et actions de l'Université du Mans et du Crous de Nantes Pays de la Loire qui contribuent à la réussite des étudiants en favorisant leur bien être moral et physique, leur épanouissement personnel et intellectuel, leur prise d'initiative et leur affirmation comme citoyen, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à un établissement. Cette mission s'envisage dans le cadre d'une politique partenariale forte entre les acteurs d'un territoire.

Une politique partenariale forte entre ces deux acteurs a pour finalité :

- D'affirmer les valeurs et les objectifs communs qui unissent les établissements partenaires.
- De présenter une stratégie commune en matière d'amélioration des conditions de vie étudiante et de la vie de campus.
- De définir un cadre général de collaboration entre les établissements partenaires, en matière de vie étudiante, visant à :
 - Faciliter le développement et le suivi des projets et des initiatives étudiantes.
 - Prendre en compte les enjeux environnementaux.
 - Inscrire les coopérations dans un cadre territorial.
 - Echanger régulièrement sur les principales actions stratégiques qu'ils mettent en œuvre et s'informer en amont de tout projet susceptible d'intéresser l'autre partenaire.
- De renforcer les relations entre les établissements partenaires pour offrir aux étudiants français et internationaux un accueil et un accompagnement facilitants, lisibles et compréhensibles.
- De reconnaître le Crous comme partenaire privilégié de l'Université pour la vie étudiante dont la restauration et le logement.

Dans cet esprit, le Crous de Nantes Pays de la Loire et l'Université du Mans collaborent étroitement pour améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants.

Le Crous de Nantes Pays de la Loire contribue à assurer aux étudiants une qualité d'accueil et de vie propice à la réussite de leur parcours de formation. Il assure une mission d'aide sociale et concourt à l'information et à l'éducation des étudiants en matière de santé. Il favorise leur mobilité. Il contribue aussi à l'amélioration des conditions de vie et de travail de l'ensemble des membres de la communauté universitaire. (Code de l'éducation article L822-1).

Contacts presse :

Le Mans Université : Lisa Meteier / 02 44 02 20 83 / communication@univ-lemans.fr

Crous de Nantes Pays de la Loire : Alexandre Héligon / 02 40 37 13 21 / responsable.communication@crous-nantes.fr

Le Crous, en tant qu'acteur majeur de la politique en faveur de la vie étudiante, avec la participation des étudiants, notamment les étudiants élus à son conseil d'administration, a pour mission de contribuer à la réussite de tous les étudiants de l'académie, en leur assurant des conditions de vie satisfaisantes au cours de leurs études. Il a une mission sociale au cœur de son objet, mais elle n'est pas limitative. Le Crous a vocation à accompagner les jeunes vers leur épanouissement.

L'Université du Mans a fait le choix de positionner l'étudiant au cœur de son projet. Cette ambition se traduit par une politique de vie étudiante structurée et dynamique qui implique les étudiants. L'Université met tout en œuvre au quotidien pour garantir la réussite de ses étudiants et nouer des partenariats durables avec le milieu socio-économique, les collectivités territoriales, les universités et d'autres acteurs en France et à l'Étranger. L'ambition affichée par l'Université est l'adaptation de son offre de services au public étudiant.

Sept atouts majeurs sous-tendent cette ambition de l'Université au service des étudiants et des partenaires :

- Une offre de formation diversifiée et une recherche de pointe.
- Un campus à taille humaine et un suivi personnalisé.
- Une politique forte de développement à l'international.
- Des méthodes pédagogiques innovantes.
- Une priorité l'insertion professionnelle.
- Une qualité de vie étudiante.
- Un dynamisme évènementiel.

Cette stratégie s'inscrit dans une politique partenariale forte avec les acteurs territoriaux.

Riches des mêmes valeurs au service des étudiants, l'Université du Mans et le Crous de Nantes Pays de la Loire choisissent de renforcer leur collaboration et d'inscrire ce partenariat dans le respect des principes généraux de l'accord-cadre CPU/Cnous du 26 mai 2016 et dans le cadre de la contribution de vie étudiante et de campus.

Avec la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), créée par l'article 12 de la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE), l'Université et le Crous, tous deux bénéficiaires du produit de la CVEC, mettront en œuvre des dispositifs visant à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

A cet effet, ils concluent le présent accord-cadre qui s'exerce dans le respect de ces principes généraux.

LES AXES DE COOPERATION

L'accueil des étudiants

- Déployer le dispositif d'accueil des étudiants au travers du kiosque info-service (KIS).
- Accompagner les étudiants en situation de handicap.
- Développer un dispositif d'accueil et de services à destination des invités internationaux (étudiants et enseignants).

La restauration

- Faciliter l'accueil des publics spécifiques en lien avec leurs besoins (apprentis, alternants, étudiants en formation continue et séjours courts).
- Mettre en place des animations relatives à l'éducation à la santé par l'alimentation en lien avec le centre de santé, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la découverte de cuisine étrangère ou de techniques innovantes, l'apprentissage des savoir-faire par des ateliers cuisine.
- Organiser régulièrement des commissions restauration pour associer l'Université au schéma régional de restauration universitaire et des personnels.
- Désigner un référent de l'Université et du Crous afin d'améliorer la communication et les échanges entre les partenaires.
- Travailler sur les rythmes universitaires et les temps de pause méridiens, notamment pendant les périodes des vacances et des stages.
- Mettre en place des conventions de gestion relatives aux cafétérias implantées dans les locaux de l'Université.

Le Crous souhaite par ailleurs inscrire son partenariat avec l'Université dans la durée, en s'associant à la définition et à la gestion de l'offre de restauration au sein du futur espace AGORA, lieu de vie interdisciplinaire pour les étudiants du campus.

Le logement

- Poursuivre les partenariats établis en hébergement pour les publics étrangers (étudiants en lien avec leur niveau d'études et enseignants).
- Faciliter l'accueil des publics spécifiques, en lien avec leurs besoins en termes de séjour (alternants, étudiants en formation continue et séjours courts).
- Partager des projets communs sur des nouveaux espaces d'hébergement.

- Adapter l'hébergement d'été aux besoins de l'Université du Mans.

L'aide sociale aux étudiants

- Faciliter la transmission des informations entre les établissements partenaires, réduisant ainsi le délai du premier versement des bourses sur critères sociaux après l'inscription.
- Mettre en commun les moyens des 2 établissements et convenir de procédures adaptées afin d'organiser le contrôle d'assiduité des étudiants boursiers.
- Apporter un service de proximité efficace auprès des étudiants qui connaissent des difficultés.
- Améliorer et rendre plus accessible l'accompagnement social des étudiants.

La prévention et la promotion de la santé

- Développer la prévention, la promotion de la santé et du bien-être, en favorisant les interventions du centre de santé de l'Université au sein des structures de restauration et d'hébergement du Crous.
- Organiser et coordonner des interventions conjointes de suivi des étudiants entre le service social du Crous et le centre de santé de l'Université.

L'information des étudiants

- Faciliter et privilégier la diffusion de la communication des actions et dispositifs de vie étudiante de l'autre auprès de ses publics.
- Collaborer sur les actions communes de représentation (journées portes ouvertes, salons et forums).
- Organiser auprès des étudiants la communication respective des informations utiles au quotidien.

Les infrastructures numériques

- Déployer de manière coordonnée la carte d'étudiant multiservices.
- Privilégier le développement des services numériques utiles aux étudiants et à la communauté universitaire.
- Œuvrer au déploiement de l'accès internet sur les sites utilisés par le Crous.

Contacts presse :

Le Mans Université : Lisa Meteier / 02 44 02 20 83 / communication@univ-lemans.fr

Crous de Nantes Pays de la Loire : Alexandre Héliçon / 02 40 37 13 21 / responsable.communication@crous-nantes.fr

La vie culturelle, sportive, associative et les initiatives étudiantes

- Proposer un bouquet de services, notamment à travers l'intensification de l'animation en cités et résidences universitaires pour répondre aux besoins des étudiants.
- Coordonner l'usage des locaux et des équipements et une programmation concertée.
- Faciliter la mise en place de l'Agora, projet intégrant des espaces dédiés aux associations.
- Favoriser la participation conjointe des établissements partenaires au sein des commissions FSDIE et Culture Actions.
- Mettre en place des actions spécifiques dans les restaurants universitaires en lien avec les services culturels des établissements partenaires.
- Associer le SUAPS au développement des activités sportives au sein des résidences universitaires.
- Développer et valoriser les initiatives étudiantes notamment au travers des concours nationaux.

L'accès aux emplois temporaires et aux stages

- Faciliter l'accès aux offres de stages et d'emplois via notamment les plateformes Jobaviz et Career Center.
- Relayer les événements dédiés à la recherche de stages et d'emplois de l'Université au sein des structures du Crous.

- Développer l'emploi étudiant et concevoir des dispositifs de reconnaissance des compétences acquises.

L'accueil de volontaires en service civique

- Favoriser l'émergence de projets communs entre les équipes de volontaires des 2 établissements.

Le personnel

- Faciliter l'accès au personnel du Crous à la B.U., aux activités proposées par le SUAPS et le Service culture.

La polyvalence des locaux sur le campus

- Mise à disposition gratuite des locaux lorsque l'utilisation de ceux-ci profite notamment à la vie étudiante et sous réserve de disponibilité.

Les défis environnementaux

- Elaborer et mettre en œuvre des politiques de développement durable pour faire des campus des écosystèmes collaboratifs qui répondent aux enjeux environnementaux actuels.

La sécurité des campus

- Collaborer pour sécuriser les territoires des 2 établissements, les bâtiments et emprises foncières respectives et pour garantir la sérénité des usagers.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS DE COLLABORATIONS MARQUANTES

LE KIOSQUE INFOS SERVICES



A chaque rentrée Le Mans Université propose aux primo-entrants de ses 2 campus le Kiosque Info Services. Ce point d'accueil et d'information unique permet aux étudiants de découvrir, avec l'aide des tuteurs étudiants, le campus et les nombreux services mis à leur disposition par l'Université : bibliothèques, relations internationales, services social et de santé, culture, sport, vie associative.

Un espace dédié aux partenaires comme le Crous, les sociétés de transports, les collectivités ou encore les organismes d'aides sociales permet de compléter les besoins en renseignements des étudiants et simplifier leurs démarches administratives liées à la rentrée et à leur installation.

CAMPUS EN FETE



En septembre, pour donner le coup d'envoi de la rentrée, l'Université invite l'ensemble de ses étudiants et personnels à participer à l'opération « Campus en fête » : un après-midi et une soirée festifs et gratuits avec une programmation culturelle et des animations sportives. L'événement s'est déroulé le 20 septembre sur le campus du Mans et le 25 septembre à Laval, l'occasion pour les étudiants et les personnels de se rencontrer, de s'intégrer et d'échanger dans une ambiance conviviale. Un food-truck proposé par le Crous a permis aux étudiants de se restaurer pendant l'événement.



LES RESTOS U & LES CAFET U : DES LIEUX DE VIE ETUDIANTE

En novembre 2016, les étudiants ont découvert une toute nouvelle cafétéria au sein de la faculté des Lettres, Langues & Sciences Humaines. Après plusieurs mois de travaux, cet espace a été le résultat d'un partenariat entre l'Université et le Crous pour répondre toujours mieux aux besoins des étudiants. Entièrement équipée en Wifi, cette cafétéria est devenue un lieu de vie étudiante dans lequel les étudiants peuvent se restaurer mais aussi travailler, discuter, se retrouver. Elle dispose de 2 espaces distincts : un espace de restauration classique avec des tables et des chaises et d'un espace « pause rapide » avec des mange-debout. Cette cafétéria est venue compléter l'offre en lieux de restauration à

disposition de la communauté universitaire sur le campus du Mans : 2 Restaurants universitaires Crous (Vaurouzé et Bartholdi), 3 cafétérias Crous (IUT Le Mans, Faculté des Sciences & Techniques, Faculté des Lettres, Langues & Sciences Humaines) et 1 cafétéria à la Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion. Cette dernière a été reprise et intégralement réaménagée par le Crous en septembre 2017.

Contacts presse :

Le Mans Université : Lisa Meteier / 02 44 02 20 83 / communication@univ-lemans.fr

Crous de Nantes Pays de la Loire : Alexandre Héligon / 02 40 37 13 21 / responsable.communication@crous-nantes.fr